



L'essentiel de l'activité 2025

**Fédération
du Val-d'Oise**





Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, le Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'association est profondément décentralisée et chacun peut ainsi agir : actions d'urgence, Il a, tout naturellement,

Secours populaire Tout ce qui est humain est nôtre

un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de l'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique, etc. Bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à vivre la solidarité jour après jour. Ancrant sa vision sur la volonté d'un monde plus solidaire, le Secours populaire s'abstient de tout clivage : il rassemble et crée du lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte.

98

Fédérations

172

Organisations partenaires en Europe et dans le monde

98 000

Bénévoles

656

Comités locaux



Le mot de la trésorière

En 2025, deux événements indissociables ont marqué l'année du Secours populaire : la **célébration de ses 80 ans** et la Journée des oubliés des vacances. Cet anniversaire a permis de rassembler largement autour de la solidarité, en mobilisant bénévoles, partenaires et donateurs, et en donnant davantage de visibilité aux actions de l'association. Dans le même élan, la **Journée des oubliés des vacances** à Paris a permis à de nombreux enfants et familles de vivre une journée exceptionnelle, faite de découvertes, de partage et de convivialité.

Dans la continuité des 80 ans du Secours populaire, l'année 2025 a été marquée par un moment fort : le **Congrès national de Lille**. Ce rendez-vous s'inscrit dans la tradition du mouvement, qui permet de faire vivre sa dynamique collective et de l'adapter au changement de la société et aux besoins des personnes accompagnées. À Lille, le Secours populaire a réaffirmé avec force son engagement : rester fidèle à ses valeurs fondatrices tout en renforçant une action efficace, solidaire et tournée vers l'avenir.

Autre élément marquant de cette année hors norme : la succession et l'intensité des **urgences internationales**, alimentées à la fois par les conflits armés notamment à Gaza, au Liban et, dans un autre registre, à Cuba ainsi que par les dérèglements climatiques. Face à ces défis majeurs, notre mouvement a su démontrer sa capacité de mobilisation et d'adaptation.

La lutte contre la précarité alimentaire s'est poursuivie et renforcée en 2025 avec le soutien européen (SEAA) et le programme **Mieux Manger Pour Tous** (MMPT), basé sur les circuits courts et le développement d'actions locales de solidarité. Les partenariats avec les producteurs locaux ont été consolidés afin de garantir une alimentation de qualité et durable.



À l'heure où le Secours populaire célèbre ses 80 ans, il est essentiel de rappeler ce qui fonde notre action : la solidarité.

Elle ne se décrète pas ; elle se construit chaque jour grâce à l'engagement de chacune et chacun.

En tant qu'élus, nous savons ce que représente cet engagement : derrière chaque action, chaque distribution, chaque accompagnement, il y a des moyens à mobiliser, gérer et optimiser.

Nos ressources sont le fruit d'un travail collectif mené avec conviction. Chaque euro confié au Secours populaire devient un acte concret de fraternité.

Cet anniversaire témoigne de la force d'une solidarité populaire capable de traverser les crises et les époques.

Il rappelle que si nous sommes présents aujourd'hui, c'est grâce à la confiance de milliers de bénévoles, donateurs et partenaires qui soutiennent notre capacité à agir.

Dans un contexte où les besoins s'intensifient et où les situations de précarité se complexifient, notre responsabilité est engagée : préserver notre indépendance, garantir une gestion rigoureuse et transparente, anticiper les difficultés et accompagner les équipes.

L'année 2025 s'inscrit pleinement dans cette dynamique, À l'occasion de ces 80 ans, nous réaffirmons une conviction : **la solidarité n'est pas un héritage figé, mais une responsabilité que l'on fait vivre.**

À nous de la faire grandir et de l'adapter aux défis d'aujourd'hui pour offrir à chacune et chacun un soutien digne et respectueux, ainsi que les moyens de construire un avenir meilleur.

Merci à celles et ceux qui permettent au Secours populaire de poursuivre sa mission fidèle à ses valeurs d'humanité, de fraternité et d'émancipation.

Yvonne REYNAUD, Trésorière départementale



Témoignage

Je suis étudiant et financièrement c'est compliqué. Je travaille à temps-partiel et les revenus ne me permettent pas de couvrir tous les besoins du quotidien. Cette situation stressante m'a fait sombrer dans une dépression. Le Secours populaire m'aide en ce qui concerne l'alimentation et le vestimentaire, mais pas seulement. Il y a aussi le volet culturel. C'est très important, ça joue un rôle prépondérant en ce qui concernant la santé mentale en te faisant sortir de ton cocon et rencontrer d'autres personnes.

Dorion, étudiant soutenu dans les Hauts-de-Seine

3,8 millions

de personnes aidées en France



accès alimentaire



accès aux soins et
à la prévention



fêtes de fin d'année



accès aux vacances



accès à la culture



accès au logement



accès au sport



accompagnement

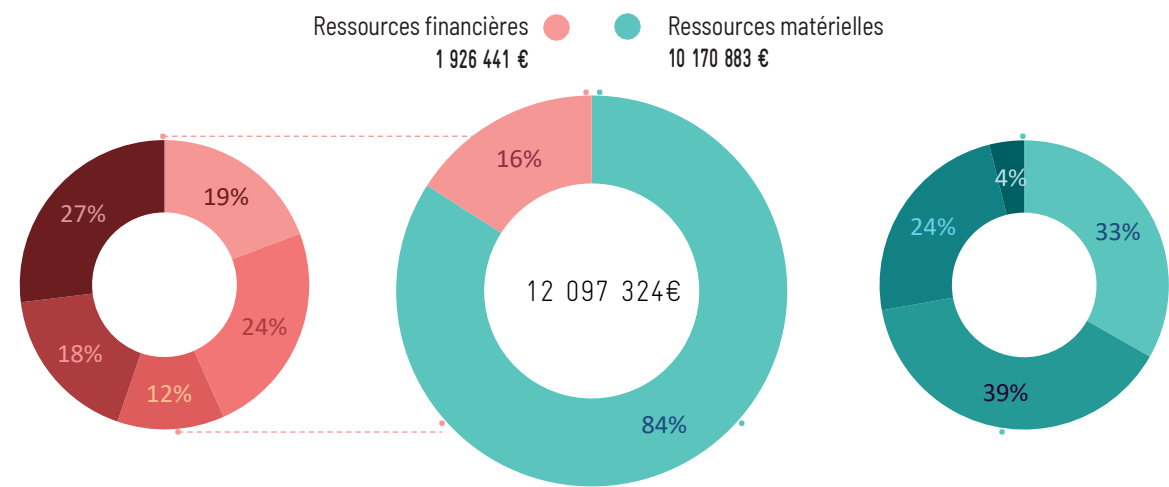
juridique

Des ressources départementales diversifiées

Le SPF dispose d'une variété de sources de financement qui lui garantit son indépendance. Les dons matériels, les prestations en nature et le bénévolat représentent **84%** de l'ensemble des ressources, il faut noter la diversité des ressources financières, composées de ressources issues de la générosité du public pour **19%**

(réparties entre dons de particuliers, mécénat et legs), de subventions pour **24%**, de produits d'initiatives de collecte populaire (braderies, etc.) pour **12%** et de participations des destinataires de la solidarité pour **18%**, avec pour principe le non assistanat et la préservation de la dignité.

Répartition des ressources financières et matérielles en 2025



Répartition des ressources financières

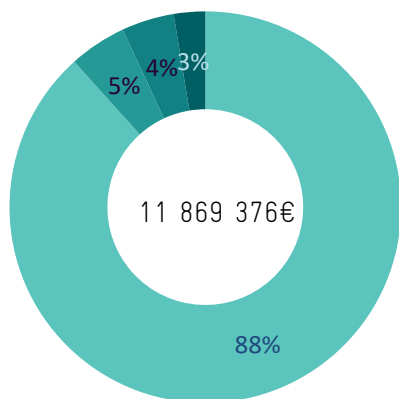
- **19 %** Produits de la générosité du public (dons, legs, mécénat)
371 209 €
- **24 %** Subventions
462 779 €
- **12 %** Produits d'initiatives de collecte (braderies, tombolas, manifestations, etc.)
230 818 €
- **18 %** Participations des destinataires de la solidarité
342 586 €
- **27 %** Autres produits divers
519 049 €

Répartition des ressources matérielles

- **33 %** Produits alimentaires
3 382 853 €
- **39 %** Bénévolat
3 959 194 €
- **24 %** Dons en nature neufs
2 432 518 €
- **04 %** Prestations en nature
396 318 €

Emploi des ressources financières et matérielles en 2025

Hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et reports en fonds dédiés



- 88 % Actions de solidarité en France
10 484 226 €
- 5 % Actions de solidarité à l'étranger
562 612 €
- 4 % Frais de recherche de fonds
514 980 €
- 3 % Frais de fonctionnement
307 558 €

Avec 100€ de générosité du public



- 99 € Actions de solidarité en France et dans le monde
- 00 € Frais de recherche de fonds
- 00 € Frais de fonctionnement
- 01 € Report en fonds dédiés
- 00 € Dotation aux provisions

Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit. Elles concernent notamment la valorisation des 148 118 heures de bénévolat, les prestations gratuites, les mises à disposition de locaux, la mise à disposition de salariés en

mécénat de compétence, les produits alimentaires issus des collectes alimentaires ou du SEAA (Soutien européen à l'aide alimentaire), les dons en nature neufs. En 2025, elles représentent 10 170 883 €, soit 84% du total des ressources dont 33% au titre du bénévolat en France et dans le Monde.

Effet multiplicateur de la solidarité

Avec 100 € de recettes financières, le SPF a réalisé pour **593 €** d'actions de solidarité matérielle et financière en France et dans le Monde.

100 €  **593 €**



148 118

heures de bénévolat ont été réalisées cette année.

Gâce à l'engagement des bénévoles, vos dons **agissent**. **L'effet multiplicateur, ou effet levier**, illustre la complémentarité des solidarités financière et matérielle. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le Monde (dépenses financières et valorisation des contributions volontaires en nature).

Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières utilisées en 2025 (c'est le total des ressources financières diminué des reports de fonds dédiés sur l'année suivante). Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire. Cet effet multiplicateur permet chaque année au Secours populaire de mettre en œuvre de nombreuses actions de solidarité en France et dans le monde.

Patrimoine



275 160 €

Locaux
Terrains et bâtiments



88 024 €

Matériel logistique
Chambres froides, racks de
stockage, etc.



114 655 €

Matériel de transport



1 270 €

Matériel de bureau et
informatique

Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2025 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

Fin 2025, les fonds dédiés représentent **82 691** euros.

Trésorerie

La trésorerie comprend les valeurs mobilières de placement et les disponibilités.

Elle s'élève à **1190 237** euros fin 2025, en augmentation de **15%** par rapport à 2024.

Ces fonds se retrouvent sur nos comptes bancaires au 31 décembre 2025. Ils seront dépensés en fonction des plans d'action prévus par le département.

L'année 2025 a été marquée par une augmentation des concours publics et subventions d'exploitation et des contributions financières, qui ont permis de compenser la baisse des ressources liées à la générosité du public, les participations des destinataires de la solidarité et des produits d'initiatives.

Parmi les contributeurs financiers, il convient de souligner l'apport particulièrement important de l'Association Argenteuil Solidarité Palestine, qui a versé 100 000 € afin de soutenir la Palestinian Medical Relief Society (PMRS), association médicale intervenant en Cisjordanie, à Jérusalem et à Gaza.

Pour développer et pérenniser nos actions et assurer notre indépendance, nous devons développer notre collecte financière.

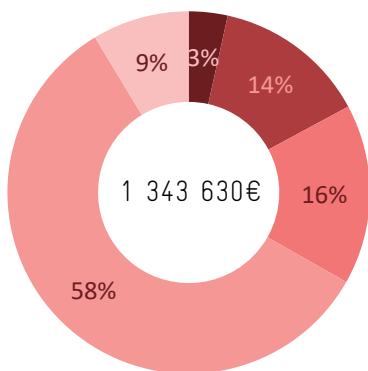
Politique de réserves

Le Secours populaire a su se constituer des réserves suffisantes pour faire face aux aléas de collecte et aux événements exceptionnels. Lors de catastrophes naturelles ou d'urgence, elles permettent au Secours populaire de débloquer rapidement des fonds pour agir sur le terrain. Elles permettent aussi la continuité des actions de l'association en

cas de situation financière difficile, due par exemple à une baisse des ressources. Le Secours populaire préconise comme règle de bonne pratique en matière de réserves de disposer de l'équivalent de 6 à 9 mois de dépenses globales pour les comités locaux, et de 9 à 12 mois pour les fédérations départementales. Au niveau national en 2025, les réserves représentent 9 mois de dépenses globales.

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité



09 %	Pauvreté Précarité	116 126 €
58 %	Alimentaire	781 067 €
16 %	Animation du réseau solidarité en France	216 129 €
14 %	Vacances et Journées bonheur	183 765 €
03 %	Pères Noël verts	46 543 €

Témoignage

“ Aujourd’hui, la pauvreté touche des jeunes, des salariés, des familles entières, des étudiants, des retraités. Beaucoup travaillent, mais ne parviennent plus à vivre dignement. Les défis se sont intensifiés : santé mentale, fracture numérique, mobilité, conséquences sociales des crises climatiques. Face à des enjeux qui évoluent, nous adaptons nos pratiques et à renforçons notre accompagnement La lutte contre la précarité exige une approche globale, humaine et adaptée à chaque situation. Et chaque action compte pour redonner une place pleine et entière dans la société à ceux qui en sont privés. ”

Fabrice Belin, Secrétaire général de la fédération Nord

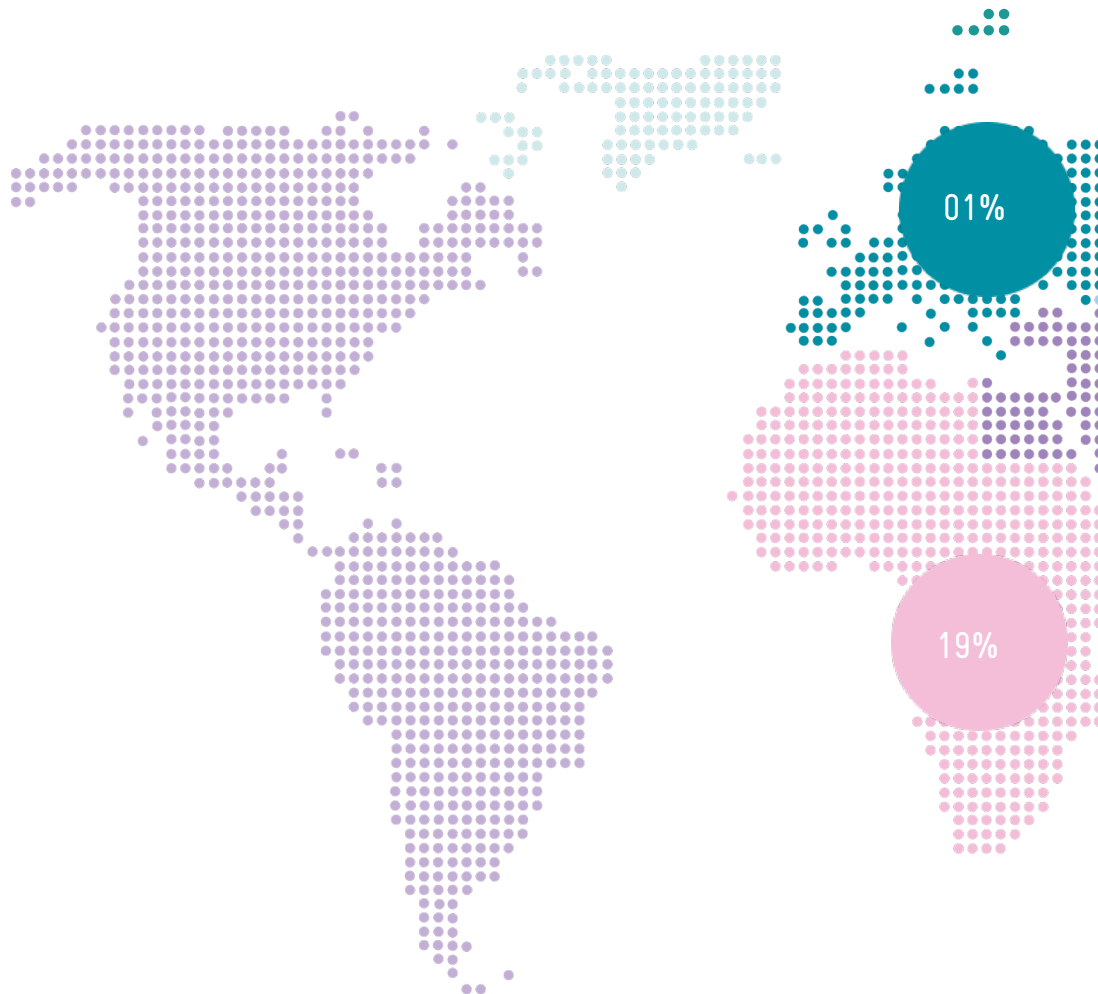


La solidarité hors de nos frontières

Alors que les besoins sont criants en France, le Secours populaire n'oublie pas les populations confrontées à des situations dramatiques sur d'autres continents. C'est pourquoi il s'efforce de « mondialiser la solidarité » en menant des programmes de développement dans une cinquantaine de pays. Que ce soit sur des programmes

de sécurité alimentaire, de scolarisation, de santé, d'accès aux soins... le Secours populaire agit toujours à l'international avec des partenaires locaux. Ce sont eux les mieux à même d'identifier les besoins des populations dans le respect de leurs habitudes culturelles. Ils peuvent ainsi agir vite et dans la durée.

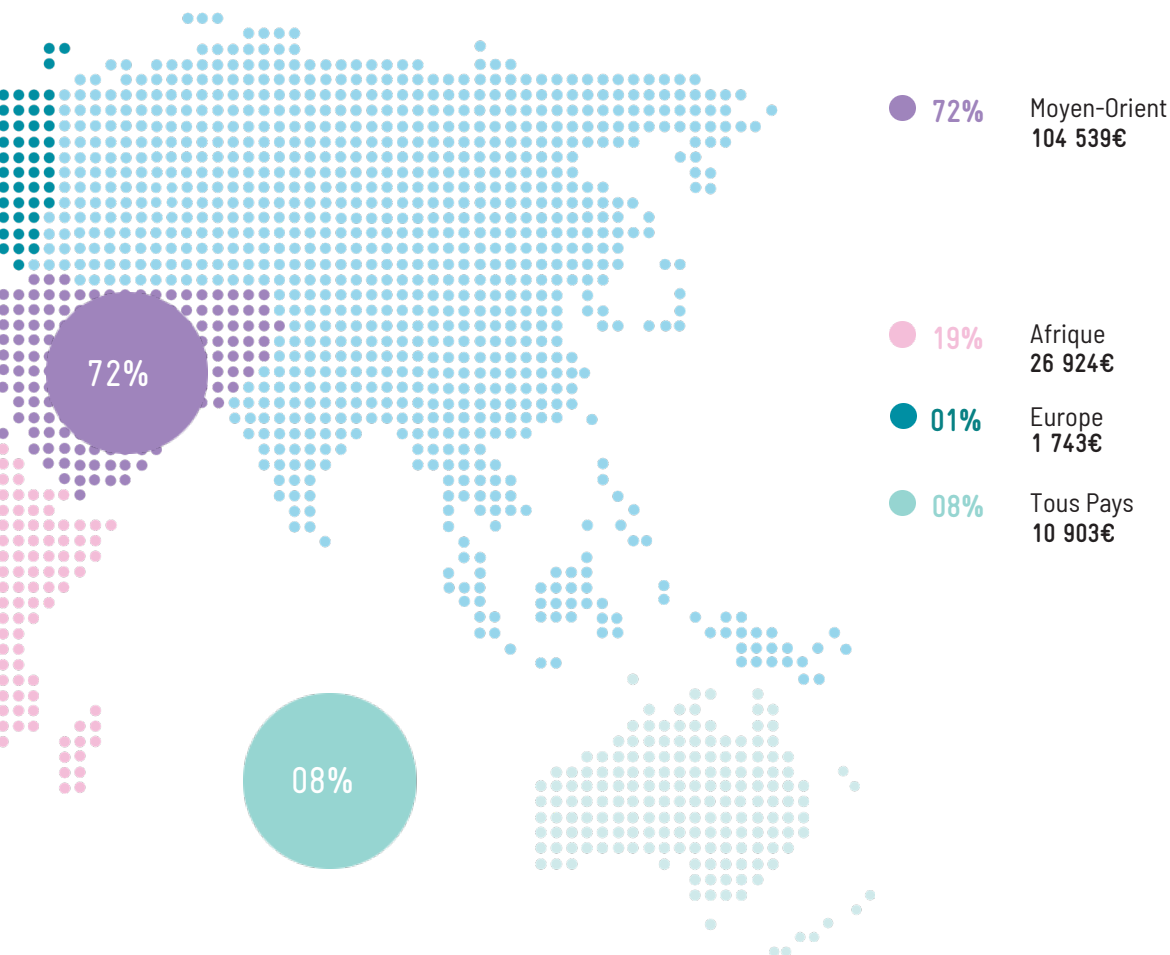
Répartition des budgets selon la zone géographique



Témoignage

L'urgence devient le quotidien. Les conflits armés se multiplient, les catastrophes naturelles s'intensifient et les populations les plus précaires sont les premières touchées. Gaza, Madagascar, les Caraïbes... l'année 2025 a une nouvelle fois rappelé combien la solidarité demeure essentielle. Grâce à l'engagement et à la réactivité de nos partenaires locaux, une aide vitale a pu être rapidement apportée aux sinistrés. S'ensuivent des projets de soutien à moyen et long terme. L'objectif ? Accompagner les populations vers un retour à des conditions de vie dignes.

Nicolas Jaffré, membre du Bureau national





Pour un monde plus juste et plus solidaire

Faites un don, rejoignez-nous

contact@spf95.org

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral et financier, disponibles sur le site internet ou obtenus sur simple demande écrite.



Merci de votre soutien. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre versement, dans la limite du plafond de 2000 € jusqu'au 31 décembre 2026. Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66% de votre revenu imposable

Crédits Photos : Nathalie BARDOU, Bruno CONTY, Francia GARCIA-FICHEUX, Didier SIMONIN